



Cheque sans provision-vol de matériel

Par **EstelleLems**, le **08/04/2022** à **19:34**

Bonjour à tous,

Je suis depuis presque deux semaines je suis dans un pur enfer, dont je pense voir apparaitre enfin le bout du tunnel. Mais avant de me faire de fausse joie, je préfère passer par des gens qui s'y connaissent afin d'être réaliste sur la suite des événements. Peut-être pourrez vous m'aider

Alors voilà: je suis auto-entrepreneuse en Scénario-Réalisation et Location de matériel (c'est sur ce dernier point que nous nous concentrerons). Il y a 13 jours un client est venu louer chez moi pour 8500€ de matériel est n'est jamais revenu me le ramener et reste injoignable. J'ai rapidement pris les mesures qui s'imposaient en portant plainte au commissariat et en encaissant le cheque de caution.

Pendant une semaine je me suis dis que le cheque devrait être faux, je m'en rendais même malade en imaginant tous l'argent que j'avais perdu

Mais aujourd'hui coup de théâtre: la banque m'a informé que le cheque était vrai, bien relié à un compte, mais que (sans trop de surprise) il avait été rejeté pour cause de manque de provision

Evidemment j'ai sauté de joie en apprenant la nouvelle, les informations que l'on trouve sur internet étant assez rassurante sur ce sujet:

D'après ce que j'ai compris, je n'aurais qu'à attendre une lettre de la banque m'informant que le compte n'est pas solvable (qui devrait arriver sous 30 jours maximum), je pourrais ensuite passer par un huissier qui devra obliger le client voleur a payer sous 15 jours, sous peine de quoi le huissier pourra procéder à un prélèvement sur salaire

Mes questions:

-1) Est ce bien aussi simple que cela? Ou dois-je craindre un autre éventuels coups de batons, ou des délais bien plus longs et des procédures plus compliquées?

-2) Je trouverais ça assez infect que le client voleur puisse juste donner les 8500€ et s'en sortir comme ça en gardant avec lui mon matériel comme compensation. Y aura t-il un moyen de le contraindre à me rendre le matériel en plus de l'argent? (Avant que la question soit posée, je dois récupérer l'argent car j'ai déjà avancé les frais pour me racheter le matériel puisqu'étant mon outils de travail, je ne peux pas m'en passer)

Je vous remercie d'avance pour toutes les réponses que vous pourrez m'apporter et vous souhaite une bonne journée